

HKRRLS représente l'ensemble des œuvres publiées à Hong-Kong.

Dés lors que vous reproduisez une telle œuvre, il conviendra de le déclarer à Luxorr.

Seules exceptions :

- Les publications sans indication du numéro ISBN ou ISSN
- Les journaux et les magazines
- Livres d'exercices, feuilles d'exercices, tests d'examen, tout travaux à « utilisation unique »...
- Travaux non publiés,
- Publications contenant la mention expresse que la reproduction est interdite
- Guides et manuels à disposition des enseignants,
- Manuels d'instruction (matériel informatique, logiciels....)